



SERVICE D'INFRASTRUCTURE DE LA DEFENSE NORD-OUEST

MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES (MAITRISE D'ŒUVRE PRIVÉE)

REGLEMENT DE CONSULTATION PHASE CANDIDATURE

Objet du marché

EVREUX (27) – Val de Reuil –

DGA TH – 0002 – B600 –

Réhabilitation-extension d'une zone de stockage et de travail

Personne Publique

ETAT- MINISTÈRE DES ARMEES

Service d'Infrastructure de la Défense Nord-Ouest

Quartier Margueritte - BP14 - 35998 Rennes cedex 9

Représentant du Pouvoir Adjudicateur du marché

Directeur du Service d'Infrastructure de la Défense Nord-Ouest

Numéro du marché

2	5	P	R	N	S	0	4	4
----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------	----------

SOMMAIRE

1. <i>Nom et adresse de l'acheteur public</i>	3
2. <i>Point de contact</i>	3
3. <i>Visite de site</i>	3
4. <i>Objet de la consultation</i>	3
5. <i>Date limite d'achèvement des prestations ou durée du marché</i>	3
6. <i>Procédure de passation</i>	3
7. <i>Allotissement</i>	4
8. <i>Variantes – Prestations supplémentaires ou alternatives éventuelles</i>	4
9. <i>Nomenclatures CPV (commun procurement vocabulary) et GM (groupe marchandises)</i>	4
10. <i>Dossier de consultation des entreprises</i>	5
11. <i>Condition d'envoi ou de remise des plis</i>	6
12. <i>Présentation du dossier CANDIDATURE par le groupement</i>	7
13 <i>Présentation du dossier CANDIDATURE par l'architecte</i>	9
<i>L'architecte doit transmettre les documents et renseignements suivants :</i>	9
14 <i>Présentation du dossier CANDIDATURE par les BET</i>	10
<i>Les BET doivent transmettre les documents et renseignements suivants :</i>	10
15 <i>Présentation du dossier CANDIDATURE par le mandataire</i>	10
16 <i>Classement des candidatures</i>	10
16.1 <i>Critères de sélection des candidatures</i>	10
16.2 <i>Détermination du classement des candidatures</i>	11
17 <i>Prime</i>	12
18 <i>Critères phase Offre</i>	12

PREAMBULE – LEXIQUE

Dans le présent document,

SID NO : Service d'Infrastructure de la Défense Nord-Ouest

BCO : Bureau de Conduite d'Opération

1. Nom et adresse de l'acheteur public

Adresse géographique	Adresse postale
Service d'Infrastructure de la Défense Nord-Ouest Sous-direction achats comptabilité Bâtiment 017 – Rez-de-chaussée – Entrée à droite Quartier Margueritte 1 rue du Garigliano, 35000 RENNES	Service d'Infrastructure de la Défense Nord-Ouest Sous-direction achats comptabilité Quartier Margueritte BP 14 35998 RENNES CEDEX 9

2. Point de contact

	Téléphone	Adresse électronique
Luc GALLICE	02 23 35 23 80	Luc.gallice@intradef.gouv.fr
Stéphanie FERNANDEZ-CURIEL	02 23 35 21 96	stephanie.fernandez-curiel@intradef.gouv.fr

3. Visite de site

Pas de visite en phase candidature.

4. Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet la prestation d'une maîtrise d'œuvre privée en vue de la réhabilitation-extension d'une zone de stockage et de travail située à DGA-TH, VAL DE REUIL (27).

5. Date limite d'achèvement des prestations ou durée du marché

A titre indicatif, les prestations débuteront au 3^{ème} trimestre 2025 et s'exécuteront dans un délai de 53 mois.

6. Procédure de passation

Le marché est « spécial France » et relève de l'article L2512-3 du code de la commande publique.

Le marché nécessite l'accès à des informations et supports classifiés, tels que définis dans l'instruction générale interministérielle n°1300 sur la protection du secret de la défense nationale et, par conséquent, l'habilitation des candidats. Les modalités

relatives à l'habilitation des candidats sont précisées dans le présent règlement de la consultation.

Procédure avec négociation

La procédure lancée dans le cadre de la présente consultation respectera les étapes suivantes :

- Etape 1: A la suite de la remise des candidatures, sélection des candidats admis à déposer une offre par le représentant du pouvoir adjudicateur.

Nombre maximal de candidats (soumissionnaires) admis à déposer une offre : 3

- Etape 2: A l'issue de la remise des offres, le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales (les offres initiales sont alors considérées comme les offres finales) sans négociation ou de recourir à la négociation (les offres finales seront transmises à l'issue de la négociation).

En cas de négociation : le nombre maximal de soumissionnaires admis à la phase de négociation (Etape 3) : 3

- Etape 3 : Dans le cas où le représentant du pouvoir adjudicateur ferait le choix de ne pas sélectionner sur la base des offres initiales, les soumissionnaires sélectionnés sont appelés à participer à une phase de négociation. La phase de négociation se déroulera en un tour ou plusieurs tours. In fine, le représentant du pouvoir adjudicateur sélectionne l'offre économiquement la plus avantageuse.

7. Allotissement

Le marché n'est pas allotii.

8. Variantes – Prestations supplémentaires ou alternatives éventuelles

Les variantes ne sont pas autorisées.

9. Nomenclatures CPV (common procurement vocabulary) et GM (groupe marchandises)

Les références aux nomenclatures associées à la présente consultation sont les suivantes :

- CPV n° 712400000-2 : Services d'architecture, d'ingénierie et de planification
- GM n° 36.04.02 : Prestation de maîtrise d'œuvre

10. Compétences minimales du groupement

Pour apporter la preuve des compétences demandées ci-dessous, le candidat se réfère à l'article 13 du présent règlement de consultation.

Compétence architecture : La présence d'un architecte est obligatoire.

Compétence BET : le candidat doit détenir les compétences des B.E.T suivantes ou équivalents :

- Fondations et Structure : 1202 – 1204 – 1218
- Second œuvre : 1211 – 1213
- Déconstruction-réhabilitation : 1208
- Performance énergétique : 1332 – 1224

Les numéros correspondent aux fiches de qualification capacités OPQIBI.

11. Dossier de consultation des entreprises

Modalités de téléchargement :

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pourra être téléchargé sur la Plateforme des AChats de l'État (**PLACE**) accessible depuis www.marches-publics.gouv.fr ou via les portails www.ixarm.com et www.achats.defense.gouv.fr. Le téléchargement peut s'effectuer soit en s'identifiant, de façon à être informé en cas de modification du DCE, soit de manière anonyme.

Pour être informé des échanges avec l'acheteur, l'opérateur économique devra vérifier que l'adresse des échanges avec la Plateforme des AChats de l'État (**PLACE**) 'nepasrepondre@marches-publics.gouv.fr' soit accessible ou mise sur liste blanche pour passer les filtres des serveurs proxy en place dans les entreprises.

La transmission des documents sensibles ou confidentiels se fera de façon séparée par voie papier.

Le dossier de consultation en phase Candidature comprend les documents :

- le projet de Cahier des Clauses Administratives Particulières
- le projet de Cahier des Clauses Techniques Particulières et son annexe Programme de l'opération ;
- le présent Règlement de la Consultation et ses annexes :
 - Annexe 1 : Cadre de réponses présentant les références
 - Annexe 2 : Tableau de présentation de la composition du groupement
- l'engagement de non divulgation des informations DR.

Modifications du dossier de la consultation :

Le représentant du pouvoir adjudicateur se réserve le droit de modifier des dispositions du dossier de consultation en cours de consultation.

Le représentant du pouvoir adjudicateur garantit aux candidats un délai de 6 jours entre la date d'envoi de l'additif et la date de remise des offres. Au besoin, un report de cette dernière sera décidé.

Les candidats devront répondre sur la base du dossier de consultation modifié, sans pouvoir éléver aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Demande de renseignements complémentaires :

Pour obtenir tout renseignement complémentaire sur le dossier de consultation, les candidats devront faire parvenir, 8 jours au moins avant la date de remise de l'offre une demande écrite de renseignements complémentaires au Service d'Infrastructure de la Défense Nord-Ouest.

Le candidat doit utiliser le profil acheteur du Service d'Infrastructure de la Défense Nord-Ouest à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr (Plateforme des AChats de l'Etat - PLACE). Après s'être identifié, le candidat dépose sa demande de renseignement et il est averti, par courriel, du dépôt de la réponse par le Service d'Infrastructure de la Défense Nord-Ouest. L'opérateur économique devra vérifier que son adresse électronique est correctement orthographiée et il lui est vivement recommandé de consulter très régulièrement les courriels reçus à cette adresse électronique.

Le Service d'Infrastructure de la Défense Nord-Ouest répondra par écrit aux demandes de renseignements complémentaires qu'il jugera utiles à l'élaboration des dossiers de candidature ou offre, avant la date limite fixée pour la remise des offres.

Si les réponses à ces demandes de renseignements complémentaires apportent au candidat demandeur des précisions supplémentaires (et non une simple confirmation d'un élément explicitement décrit dans le dossier de consultation), la personne publique transmet les réponses à tous les opérateurs ayant retiré un dossier de consultation. Dans ce cas, elles sont transmises sous la même forme et simultanément à chacun des candidats, sans mentionner l'identité du candidat demandeur.

Les réponses ainsi apportées seront considérées comme faisant partie intégrante du dossier de consultation.

12. Condition d'envoi ou de remise des plis

L'envoi et la remise des plis se fait par voie électronique, via la **Plateforme des AChats de l'État (PLACE)** à l'adresse www.marches-publics.gouv.fr ;

Le candidat a par ailleurs la possibilité de transmettre une copie de sauvegarde sur support physique électronique (clé USB adressée sous enveloppe cachetée) ou sur support papier dans les délais impartis pour la remise des offres. Cette copie ne sera

ouverte que si l'offre transmise par voie électronique n'est pas parvenue au pouvoir adjudicateur dans les délais de dépôt des offres ou si elle n'a pas pu être ouverte par ce dernier ou lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté, sous réserve que la copie de sauvegarde soit parvenue dans les délais impartis pour la remise des offres. Le pli scellé doit impérativement comporter la mention « **copie de sauvegarde** ». Il est rappelé aux soumissionnaires qu'ils sont responsables du moyen d'acheminement de leur dossier, et que seules la date et heure d'arrivée au service sont prises en compte.

En cas de difficultés sur la Plate-forme des AChats de l'Etat (PLACE), une assistance est mise à la disposition des entreprises depuis [le lien suivant Assistance](#) ou en cliquant sur la languette Assistance.

L'assistance en ligne permet de rechercher une réponse via une Foire aux Questions (FAQ), que vous pouvez filtrer par catégorie.

Si la FAQ ne vous apporte pas une réponse complète, vous avez la possibilité de renseigner un formulaire afin de créer une demande en ligne. La référence du ticket créée vous sera demandée par le support téléphonique disponible au 01 53 18 90 00.

13. Présentation du dossier CANDIDATURE par le groupement

Les documents transmis doivent être compressés et réunis dans un unique répertoire zippé avant de le déposer sur la PLACE.

Un opérateur économique peut candidater à la présente procédure selon deux manières distinctes qu'il choisit librement :

- Candidature sous forme de DUME

Les membres du groupement peuvent présenter leur candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) établi conformément au modèle fixé par le règlement d'exécution 2016/07 de la Commission européenne du 5 janvier 2016 établissant le formulaire type pour le document unique de marché européen susvisé est disponible sur le site <https://ec.europa.eu/tools/espd/filter?lang=fr>.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que le pouvoir adjudicateur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pour chacune des entités auxquelles il fait appel.

- Candidature hors DUME

Dans ce cas, chaque membre du groupement doit transmettre les documents et renseignements suivants :

- ✓ Formulaire DC1 dûment rempli. Ce formulaire exprime le consentement du candidat à participer à la consultation

- ✓ Formulaire DC2 dûment rempli. Ce formulaire exprime la déclaration du candidat contenant ses capacités techniques, professionnelles et financières
- ✓ Document(s) relatif(s) au pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat: numéro unique d'identification (ou numéro SIREN) permettant au pouvoir adjudicateur d'accéder aux informations qui lui sont nécessaires par l'intermédiaire du site internet suivant: <https://annuaire-entreprises.data.gouv.fr> et, le cas échéant, délégation de pouvoir
- ✓ Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années
- ✓ Certificats de qualifications professionnelles: la preuve de la capacité de la société peut être apportée par tous moyens, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de la société à réaliser la mission pour laquelle elle se porte candidate
- ✓ Si le candidat est admis au redressement judiciaire, la copie du ou des jugement(s) prononcé(s) à cet effet, ou d'une procédure équivalente pour les candidats étrangers ainsi que la justification de l'habilitation à poursuivre son activité pendant la durée prévisible du marché
- ✓ Certificat d'assurance garantissant le pouvoir adjudicateur en cas d'accidents ou de dommages causés par l'exécution de la prestation
- ✓ L'engagement non divulgation diffusion restreinte signé

Les formulaires de déclaration du candidat sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>.

- **Documents à produire quant à la candidature - « dossier candidature – Contrôle PRimaire (CPR) »**

Afin de permettre le contrôle primaire de la personne morale candidate, prévu par l'article 4.3 de l'instruction ministérielle n°900/ARM/CAB/NP du 15 mars 2021 relative à la protection du secret et des informations diffusion restreinte et sensibles, le candidat fournit en complément de son dossier de candidature habituel les documents suivants :

1	Extrait K-Bis original avec Flash code valide
2	Fiche de renseignement du dirigeant ayant le pouvoir d'engager la société (1) https://www.ixarm.com/sites/default/files/documents/3-controle_elementaire_persone_morale_FICHE_DE_RENSEIGNEMENTS-2.doc
3	Copie CNI ou Passeport du dirigeant ayant le pouvoir d'engager la société (2)

(1) En cas délégation de pouvoir du dirigeant, la candidature doit comprendre la fiche de renseignement du délégataire.

Les documents à fournir sont des documents originaux ou des copies scannées.

- **Recours à la langue française**

Si les documents relatifs à la candidature ne sont pas rédigés en langue française, le pouvoir adjudicateur exige que ces documents soient accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

- **Conditions du groupement**

Un candidat ne peut pas être présent dans plusieurs groupements.

Il n'est pas exigé que le mandataire du groupement soit l'architecte. L'architecte membre du groupement doit être soit mandataire, soit co-traitant (et non sous-traitant).

Le mandataire doit fournir un document d'habilitation signé par les personnes habilitées à engager chaque entreprise cotraitante.

Au sein du groupement, le mandataire doit être solidaire des autres membres du groupement.

13 Présentation du dossier CANDIDATURE par l'architecte

L'architecte doit transmettre les documents et renseignements suivants :

- Attestation d'inscription à l'ordre des architectes
- **Annexe 1 – onglets 1, 2 et 3:** Présentation de **3 références maximum** illustrées de l'architecte portant sur des opérations de moins **de 3 ans**, dont les travaux sont réalisés ou en cours, d'un montant minimum de travaux de 1 000 000 € TTC, présentant des caractéristiques **comparables à celles objet de la consultation**, en précisant le stade de l'opération, la SHON, l'année de réalisation, le coût des travaux, le nom du maître d'ouvrage (**fournir un certificat de maîtrise d'ouvrage** sur le déroulement de l'opération), le rôle exact du candidat, la(s) mission(s) réalisée(s) (**fournir un justificatif**), montant des prestations MOP. Les références sont illustrées par une ou des photographies. Les photos pourront être accompagnées de pièces graphiques permettant d'apprécier la réponse architecturale apportée au programme. Chaque référence est présentée sur une diapositive au format A3.
- **Note** présentant et expliquant le choix des références présentées (projets illustrés par une ou des photographies), 2 pages A4 maximum
- **Note** présentant les moyens humains et techniques existants (hors CV), 2 pages A4 maximum.

(2) En cas délégation de pouvoir du dirigeant, la candidature doit comprendre la copie CNI ou passeport du délégué.

14 Présentation du dossier CANDIDATURE par les BET

Les BET doivent transmettre les documents et renseignements suivants :

- Certificats et assurances
- **Annexe 1 – onglets 4, 5 et 6:** Présentation de 3 opérations **maximum** en rapport avec l'objet du marché, dont les travaux sont réalisés ou en cours, au cours des **3 dernières années** appuyées d'attestation de bonne exécution. Chaque référence est présentée sur une feuille au format A4 et devra préciser :
 - Maître d'ouvrage (nom et coordonnées)
 - Contenu de l'opération
 - Localisation de l'opération
 - Nom de l'architecte ou du mandataire (partenariat BET/Architecte existant ou non)
 - Montant de l'opération en EUR HT
 - Montant des prestations du BET
 - Nature des missions exercées et rôle du candidat
 - Surface de Plancher (ou SHON en cas de non connaissance de la surface de plancher)
 - Délais d'études et délais travaux
- **Note** présentant les moyens humains et techniques existants (hors CV), 2 pages A4 maximum.

15 Présentation du dossier CANDIDATURE par le mandataire

Que le mandataire soit l'architecte ou un BET, le mandataire doit fournir :

- ✓ **Note de candidature du mandataire avec identification de chaque membre du groupement, mettant en avant l'intérêt pour la présente consultation.** Cette note précisera les interfaces entre chaque membre du groupement tout au long de la mission de maîtrise d'œuvre et les domaines de compétences obligatoires exigés ainsi que les compétences complémentaires que pourrait proposer le candidat (Note de candidature = 5 pages A4 maximum).
- ✓ **Annexe 2 – Composition du groupement:** tableau présentant la composition du groupement

16 Classement des candidatures

16.1 Critères de sélection des candidatures

Les candidatures recevables seront classées dans chaque critère pondéré et se verront attribuer un nombre de points pour chacun d'entre eux. Les candidats retenus seront autorisés à présenter une offre en seconde étape de la présente consultation.

16.2 Détermination du classement des candidatures

La somme des points de chaque critère détermine le nombre total de points attribués à chaque candidat, lesquels feront l'objet d'un classement. Les 3 candidats obtenant le plus de points seront autorisés à présenter une offre.

En cas d'égalité de points, la note attribuée à chaque candidat sur le critère hiérarchiquement le plus important départagera les candidats concernés

Les critères sont les suivants :

Critères	Détail du critère	Documents de référence	Notation (sur 100)
Critère n°1 : Pertinence des références proposées	<u>Références de l'architecte :</u> A travers ce critère, le représentant du pouvoir adjudicateur apprécie la pertinence des références présentées par l'architecte. Les références et leur adéquation avec l'objet du marché sont appréciées ainsi que les attestations de maîtres d'ouvrage publics sur la qualité de la relation maître d'ouvrage / maître d'œuvre, la tenue du calendrier et du coût plafond de l'opération, la maîtrise des procédures administratives.	Présentation de 3 références illustrées en annexe 1 Présentation des attestations de maîtres d'ouvrage publics. Note expliquant le choix des références	30 points
	<u>Références B.E.T. :</u> A travers ce critère, le représentant du pouvoir adjudicateur apprécie la pertinence des références présentées par les B.E.T. Les références et leur adéquation avec l'objet du marché sont appréciées ainsi que la qualité et les compétences des membres du groupement.	Titres de qualifications professionnelles Présentation de 3 références illustrées en annexe 1 Présentation des attestations de bonne exécution	
Critère n° 2 : Cohérence et composition du groupement	A travers ce critère est apprécié le choix des membres du groupement par rapport à l'objet du marché ainsi que les interfaces entre ceux-ci.	Tableau de composition du groupement en annexe 2 Note de candidature du mandataire expliquant la	20 points

		cohérence du groupement	
Critère n°3 : Moyens humains et techniques	A travers ce critère sont appréciés les moyens humains et techniques du candidat lui permettant d'accomplir les prestations, objet du présent marché.	Note de l'architecte et des BET	10 points

17 Prime

Une prime de 5 000 € HT // 6 000 € TTC par candidat sera versée aux candidats non retenus en phase offre, qui ont remis une offre complète et régulière. Il sera demandé aux candidats admis à remettre une offre, un APS.

18 Critères phase Offre

Critère prix : Pondération (sur 60 points)

Note = $(60 \times [(\text{prix de l'offre la plus basse}) / (\text{prix de l'offre proposée})])$

Critères techniques : Pondération (sur 40 points)